



BILAN

D'ACTIVITE



2010



SOMMAIRE

I - Sécurité des personnes et des biens	3
I.1. Sécurité publique.....	3
I.2. Sécurité routière : baisse sensible du nombre de victimes.....	4
I.3. Sécurité civile : les services de l'Etat particulièrement sollicités pour la prévention et la gestion des risques.....	4
I.4. Protection des populations : la DDCSPP, interlocuteur unique.....	5
II - Développement durable du territoire	6
II.1. Soutien à l'économie locale.....	6
II.2. Protéger l'emploi et les publics fragiles.....	7
II.3. Infrastructures de transport : du concret pour le désenclavement du département. .8	
II.4. Aménagement du territoire	8
II.5. Protection de l'environnement et des ressources naturelles.....	9
II.6. Lutte contre les exclusions.....	11
II.7. Protection des mineurs et développement du sport.....	11
III - Service aux publics	12
III.1. Finances publiques : finalisation de la réorganisation des services.....	12
III.2. Santé : une organisation modifiée mais un service au public maintenu.....	12
III.3. Education : consolider les acquis et fluidifier le parcours des élèves.....	13
III.4. Mémoire et citoyenneté : une année riche en initiatives originales.....	13
III.5. Institutions : la réforme des collectivités territoriales mobilise les équipes.....	14
III.6. Information et démarches en ligne : un nouveau site internet de l'Etat.....	15
Les chiffres clé de l'année 2010.....	16
Glossaire.....	18

I - Sécurité des personnes et des biens

I.1. Sécurité publique

Réorganisation des forces de l'ordre

L'année 2010 restera marquée par la pleine mise en oeuvre de la loi du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale : désormais placée sous l'autorité du ministre de l'intérieur (hormis pour les missions relevant du domaine de la défense nationale ou de l'autorité judiciaire), cette force relève, dans les départements, du préfet au même titre que les services de la police nationale. Une mesure qui facilite le travail de coordination des forces de l'ordre et la mobilisation de tous leurs moyens pour lutter encore plus efficacement contre toutes les formes de délinquance.



Policiers et gendarmes réunis lors des journées de la sécurité intérieure à Villefranche de R. le 9 octobre 2010

Dans l'Aveyron, la collaboration déjà excellente des forces de sécurité a trouvé un prolongement dans le domaine de la mutualisation des moyens : le garage du groupement de gendarmerie assure, depuis l'automne 2010, la réparation et l'entretien des 31 véhicules des services de police. Par ailleurs, un militaire de la gendarmerie est détaché de manière permanente auprès du service départemental d'information générale (service de la direction départementale de la sécurité publique, ex-Renseignements généraux).

En matière de lutte contre la délinquance, l'Aveyron reste un des départements les plus sûrs de France. Néanmoins, le nombre global de faits constatés a légèrement augmenté en 2010 (7311 soit +1,08 %). Trois catégories de faits évoluent de manière différente :



- > les violences physiques crapuleuses ont augmenté de 17 faits (+34% par rapport à 2009), notamment en raison des vols de téléphones portables, alors que les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont continué à reculer, passant de 857 en 2009 à 734 en 2010 (-14,35%)
- > les escroqueries et infractions économiques et financières (1100 faits) sont marquées par une augmentation des faits de falsification et usages de chèques volés, auxquelles les cartes de crédit semblent moins sujettes désormais
- > enfin, les atteintes aux biens ont connu une hausse de 4,38%, en raison d'un accroissement de 26% des cambriolages d'habitations principales, tandis que les cambriolages de résidences secondaires reculaient de 23%

Les services de police et de gendarmerie sont restés particulièrement mobilisés en 2010 par rapport à cette dernière problématique. Sept opérations coordonnées de lutte contre les cambriolages ont été menées de concert par la police et la gendarmerie, et ont contribué à l'atteinte d'excellents taux d'élucidation. Des actions de communication et de prévention ont été également conduites à destination des particuliers, des commerçants, des chefs d'entreprise et des élus, notamment à la veille des fêtes de fin d'année. En outre, depuis cette année, l'opération " Tranquillité vacances ", permettant à toute personne de signaler son absence pour faciliter la surveillance de son domicile, est renouvelée à chaque période de vacances scolaires.

Prévention de la délinquance : les acteurs locaux toujours mobilisés

Complément indispensable aux dispositifs coercitifs, la prévention de la délinquance s'est déclinée sous plusieurs volets, avec le soutien de l'Etat : actions de sensibilisation en établissements scolaires, suivi socio-éducatif, équipement des intervenants, soutien aux projets des collectivités territoriales et des associations, lutte contre les violences intra-familiales et en milieu scolaire ...

Ces initiatives ont été aidées à hauteur de 51 400 euros au titre de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie (MILDT) et de 37 500 euros par le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

I.2. Sécurité routière : baisse sensible du nombre de victimes

19 personnes sont décédées accidentellement sur nos routes en 2010. Sur le plan statistique, **cette année fera donc référence depuis 1961**, date du début de l'archivage des accidents corporels de la circulation routière. Cette tendance à la baisse s'observe également pour les chiffres des accidents et blessés.

Les accidents corporels constatés sont essentiellement dus à un défaut de maîtrise de vitesse, au refus de priorité ou à la conduite sous l'emprise de l'alcool. Des comportements qui ont focalisé toute l'attention des forces de l'ordre et généré **un taux encore élevé de constatation d'infractions** :

> 18329 infractions (alcoolémie, vitesse avec interception, non respect des feux ou stop, non port de ceinture ou casque) relevées lors des contrôles routiers (+62,6% par rapport à 2009 ; une évolution essentiellement due aux infractions à la vitesse)

> 20569 dépassements de vitesse relevés par les radars automatisés (20499 en 2009), dont 15 591 au titre des radars mobiles et 4 978 pour les radars fixes.

> 217 permis de conduire annulés pour solde de point nul



Contrôle routier en présence de l'autorité préfectorale - 28.07.2010

La prévention et l'information restent l'autre pilier de la politique de sécurité routière et ont encore mobilisé le réseau des partenaires locaux cette année, dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière, doté de 93000 euros.



La voiture-étalon présentée dans la cour de la préfecture - 15.09.2010

L'action originale de la "voiture étalon", mise en place pendant la semaine de la sécurité routière, a par exemple démontré qu'une conduite raisonnée n'entraîne pas un allongement du temps de trajet domicile/travail, mais sécurise fortement ces trajets.

Les jeunes de 14-24 ans ont été fortement sensibilisés : 11 projets de jeunes ont été financés au titre du programme Label Vie, pour un montant de 6 300 euros.

Le festival du film vidéo sécurité routière a également mis à l'honneur 12 établissements scolaires engagés, pour 20 films réalisés. Plusieurs autres départements de France ont manifesté leur intérêt pour cette initiative, très pédagogique.

I.3. Sécurité civile : les services de l'Etat particulièrement sollicités pour la prévention et la gestion des risques

En 2010 le département a été placé sept fois en **vigilance météorologique "orange"** pour événement "neige-verglas", entraînant à six reprises l'activation des plans interdépartementaux de gestion des intempéries et la mise en oeuvre de mesures de gestion de trafic. Dans le souci de ne pas trop perturber l'activité économique, la préfecture a limité les mesures de stockage des poids-lourds au strict nécessaire.

La salle opérationnelle de la préfecture a été par ailleurs le théâtre de quatre **exercices interservices de sécurité civile** sur les thèmes de la canicule (juin), d'une inondation de la vallée du Lot (impliquant 7 communes riveraines afin de tester les procédures d'alerte, la coordination locale, et les procédures d'évacuation – septembre), d'une crise routière liée à des intempéries hivernales (novembre) et enfin d'une recherche d'aéronef en détresse (avec déclenchement du plan départemental dédié).

A 75 : alerte pour accident de TMD

Le 9 février 2010 un camion circulant sur l'autoroute A 75 et transportant des produits phytosanitaires s'embrase alors qu'il vient d'entrer dans le département, à proximité du Caylar. Aucune victime n'est à déplorer mais l'événement nécessite l'engagement de près de 80 personnels (gendarmes, pompiers, agents de la direction inter-régionale Massif central et de la DDT), sous la coordination du cabinet de la préfète de l'Aveyron, pour gérer l'incendie et prendre en compte les risques chimiques (fumées, effluents) pour les personnes et l'environnement. Cet accident a permis de constater une bonne coordination des services, mais mis en lumière le problème de la récupération des liquides polluants sur une zone karstique dont les nappes phréatiques sont très exposées. Le plan de secours et d'intervention de l'autoroute a ainsi été modifié afin d'en tirer tous les enseignements et une démarche de conventionnement entre SDIS de départements voisins a été engagée pour gérer au mieux tout événement survenant en zone limitrophe.



Enfin, la mise en place du **nouveau système d'alerte et d'information des populations** (SAIP), réformant le réseau national d'alerte créé après la deuxième guerre mondiale, a en outre ponctué toute l'année 2010. Après un recensement des moyens d'alerte existant à ce jour (en lien avec les communes, le service départemental d'incendie et de secours et les industriels des sites à risques), une démarche de définition des zones à couvrir par le nouveau dispositif et des éventuels besoins complémentaires a été conduite.

Prévention des risques naturels majeurs

Dans le domaine de la prévention des risques naturels majeurs, la direction départementale des territoires (DDT) a achevé l'engagement du programme d'élaboration des plans de prévention du risque d'inondations (PPRi) établi en 2003, avec le lancement des études sur les bassins du Dourdou de Conques, du Dourdou de Camarès et du Rance. Deux PPRi ont par ailleurs été approuvés par arrêté préfectoral sur les bassins de la Dourbie et du Lot Aval.



Risque Mouvement de terrain à Salles-la Source

En matière de mouvements de terrain naturels, un PPR a été approuvé sur la commune de Salles-la-Source et des études préalables à l'établissement d'un PPR ont été engagées sur le bassin de Decazeville, en relation avec le périmètre retenu par la DREAL pour le PPR minier en cours d'élaboration.

Ce sont désormais 100 communes du département sur lesquelles un PPR naturel a été prescrit, et 72 communes qui disposent d'un PPR naturel approuvé. Cette démarche réglementaire s'accompagne d'une information systématique des futurs acquéreurs et locataires, notamment par le biais du site internet de l'Etat en Aveyron.

I.4. Protection des populations : la DDCSPP, interlocuteur unique

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, installée sur le site de Bourran, est le service de référence pour les questions relatives à la sécurité et la qualité des aliments, des produits non alimentaires et des services, à la protection économique du consommateur, à la santé et la protection des animaux, à l'inspection en abattoirs et à la protection de l'environnement.

Au titre de la **sécurité et de la qualité des aliments**, le service a réalisé, en 2010 :

- > 504 inspections dans différents types d'établissements agro-alimentaires
- > la gestion de 8 cas de toxi-infections alimentaires collectives
- > la gestion de 8 alertes sanitaires pour présence de germes pathogènes dans des aliments
- > la mise aux normes des agréments sanitaires des 31 cuisines centrales et 6 abattoirs de volailles du département

L'Etat a par ailleurs poursuivi et financé la **lutte contre la fièvre catarrhale ovine**, qui menaçait particulièrement les cheptels du département. Ainsi, la campagne de vaccination s'est terminée en milieu d'année 2010 pour l'ensemble des ruminants domestiques : 364 000 bovins (88% du cheptel vaccinable) et 854 000 petits ruminants (93% du cheptel vaccinable) ont été vaccinés dans ce cadre, pour un coût total (hors coût du vaccin) de 2,1 millions d'euros. Aucun cas de fièvre catarrhale ovine n'a été constaté en Aveyron en 2010 et l'obligation de vaccination est devenue facultative le 2 novembre 2010.

L'activité du service au titre de la certification sanitaire à l'exportation est restée soutenue avec la délivrance de 6100 certificats pour 350 000 animaux et 1461 certificats pour 5100 tonnes de denrées animales, plaçant le département au premier rang national pour l'exportation d'animaux vivants.

Dans la chaîne de la sécurité alimentaire, le **contrôle permanent en abattoirs de boucherie** de la salubrité des animaux et des viandes est essentiel. Il a porté cette année sur 831 800 animaux abattus, 58 778 tonnes de carcasses produites dans les 7 abattoirs du département et a donné lieu à 28800 opérations de retrait de la consommation pour 525 tonnes de viande.

Les élevages, abattoirs et industries agro-alimentaires de la filière viande sont également assujetties au contrôle de l'**inspection des installations classées pour la protection de l'environnement**. Une mission particulièrement importante dans le département, puisqu'il compte plus d'un tiers des 704



installations autorisées de la région Midi-Pyrénées. En 2010, l'inspection a contrôlé 31 installations, en priorisant le contrôle du stockage des effluents des sites d'élevage (sécurité et capacité des ouvrages). Aucune anomalie majeure n'a été relevée à l'issue de ces contrôles.

Dans le champ de la **protection économique du consommateur**, le contrôle de la loyauté des transactions commerciales est une des priorités d'action des services de la concurrence et de la répression des fraudes (DDCSPP). Une fraude d'importance a ainsi été mise à jour, au cours de l'été, après qu'une plainte ait été enregistrée pour un déficit de poids sur des sacs de ciment de 35 kg. Le contrôle métrologique (poids et mesures) alors effectué sur un lot de 661 sacs du même type mis en vente dans un magasin de bricolage a confirmé cette fraude. Une mesure de police administrative a été mise en œuvre suite à ce constat et une procédure contentieuse engagée contre l'entreprise en cause, sise dans les Bouches du Rhône.

II – Développement durable du territoire

II.1. Soutien à l'économie locale

Soutien à l'agriculture



Dans un contexte économique agricole très dégradé en 2010, les services de l'Etat (DDT au premier chef) se sont fortement mobilisés pour assurer l'accueil et le conseil aux exploitants et mettre en œuvre avec célérité les mesures arrêtées au plan national. La DDT a ainsi traité **près de 40 000 dossiers** pour permettre la mobilisation des aides au secteur agricole, dans des délais souvent contraints.

L'ensemble des aides allouées au monde agricole a représenté cette année **250 millions d'euros** : 234,5 millions d'euros sont intervenus dans le cadre de la PAC (+15% par rapport à 2009, en raison de l'application du bilan de santé de la PAC de 2008).

Les aides à la production ont été de 151,6 millions d'euros, tandis que celles consacrées au développement rural ont atteint 82,9 millions d'euros. Ces aides ont été complétées par divers dispositifs, notamment les indemnités sécheresse 2009 (7,9 millions d'euros) et le plan soutien exceptionnel à l'agriculture. Celui-ci a bénéficié à quelque 3 000 exploitants (dont un grand nombre a pu bénéficier de plusieurs mesures relevant de ce programme) pour un engagement global de l'Etat de **10 millions d'euros** (échelonné sur 2010 et 2011).

Territoires : l'Etat et l'Europe toujours présents aux côtés des acteurs locaux

En 2010, l'Etat et l'Europe ont maintenu leur soutien financier aux acteurs publics et privés de l'économie aveyronnaise, à travers les principaux fonds dédiés au développement et à l'équipement : 3,208 millions d'euros ont été versés ainsi au titre des fonds FISAC, PAT, FNADT, FIBM et aides aux communes minières, et principalement axés sur l'aménagement du territoire et la reconversion des bassins miniers.

En outre, en 2010 la préfecture a instruit favorablement 15 dossiers de demandes de subvention auxquels ont été attribués 1,541 million d'euros au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) sur son volet "mesures environnementales" (Axe 3). Ainsi au 31 décembre 2010, ce sont au total 44 demandes d'aide qui ont abouti depuis le début du programme pour un montant de 4,2 millions d'euros, soit 15,5% des programmations au niveau régional (27,5 millions d'euros). La qualité des dossiers présentés et la mobilisation des porteurs de projets ont permis d'atteindre sur la période 2007-2010 un taux de paiement de 67% de ces dotations (versements aux maîtres d'ouvrage), à comparer à la moyenne de 31% observée au niveau régional.



La filière bois-énergie soutenue par le FEDER

Le développement de la production d'énergie photovoltaïque a également été soutenu par l'Europe, au travers d'un 3^{ème} et dernier appel à projets pour cette catégorie d'opérations, lancé en juillet 2010 au titre du FEDER. 4 projets aveyronnais sur 26 ont été retenus (pour un total de 25 dossiers lauréats en Midi-Pyrénées) par le comité régional de programmation du 3 février 2011, correspondant à un montant de programmation de 794 944 euros (24 % du total régional programmé de 3,3 millions d'euros).

Par ailleurs, malgré les contraintes sur les finances publiques, l'appui financier de l'Etat aux collectivités

territoriales est resté conséquent, puisqu'il s'est élevé en 2010 à 252,54 millions d'euros, au titre des principales dotations (voir les chiffres clé de 2010 page 16).

Soutien aux entreprises en difficultés

Cette année encore, les missions d'accueil, d'orientation et d'intermédiation en faveur des entreprises en difficulté se sont poursuivies, même si le contexte de crise est moins marqué qu'en 2009. Toujours est il que les services des finances publiques ont continué à assurer un traitement simplifié des demandes des professionnels. 29 demandes de plans de règlement ont été présentées dans ce cadre (41 en 2009), donnant lieu à 24 plans (38 en 2009) d'une durée moyenne d'un an.

II.2. Protéger l'emploi et les publics fragiles

Compte tenu du contexte de crise persistante, les services de l'Etat ont axé leurs efforts sur les publics les plus fragiles sur le marché de l'emploi et sur l'accompagnement des créateurs d'entreprises.

Accompagner les publics fragilisés

L'insertion par l'activité économique (IAE) étant l'objet d'une réforme importante, une attention toute particulière a été portée au dialogue de gestion avec les 17 structures associatives intervenant dans ce domaine en Aveyron, en soutien aux publics fragilisés. Ces structures ont accueilli et accompagné 1500 personnes en difficultés en 2010. Dotées d'un véritable savoir-faire dans cet accompagnement, elles doivent cependant désormais justifier de la réalisation d'objectifs quantifiés de sorties vers l'emploi dit "durable" pour pouvoir prétendre aux financements publics. Une aide de l'Etat de 194 622 euros (au titre du fond départemental d'insertion) leur a été accordée pour faire face à la conjoncture et poursuivre leurs efforts d'investissement (matériels, formation des encadrants...).



La préfète visite Pôle emploi le 13 juillet

Les actions en faveur du "public jeunes"

Une autre priorité a concerné le public "jeunes" puisque les moins de 25 ans représentaient, en 2010, 15,3% de la demande d'emploi en Aveyron. Les services de l'Etat ont donc mené, à travers tout le département, plusieurs actions de promotion des contrats CAE-passerelle, dont l'objectif est de donner une première expérience professionnelle significative aux jeunes avec le soutien des collectivités territoriales.

Le plan de relance en faveur de l'emploi des jeunes a permis cette année de renforcer significativement la fonction de conseil auprès de ces publics. Près de 170 jeunes ont bénéficié de l'appui d'un réseau de 90 parrains bénévoles pour un accompagnement vers l'emploi. Une "journée-débat sur le parrainage" a été organisée afin de renforcer le réseau des parrains et promouvoir ce dispositif dans le département.

Les actions en faveur des "travailleurs handicapés" :

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan régional d'insertion des travailleurs handicapés, l'Etat et ses partenaires du service public de l'emploi ont initié, à Millau, une action expérimentale d'accompagnement vers l'emploi des seniors travailleurs handicapés. Douze personnes ont bénéficié de ce service renforcé, assorti de formation (AGEFIPH) et de mises en situation en entreprises pour s'insérer dans l'emploi. A l'issue, 70% d'entre elles ont pu accéder à un emploi dit "durable".

Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations de travail



Au-delà du maintien de l'emploi et de l'outil de travail, la promotion du dialogue social et l'amélioration de la sécurité des travailleurs est une priorité d'action de l'Etat : l'Inspection du travail (DIRECCTE Aveyron) est donc intervenue auprès de nombreuses entreprises aveyronnaises, afin de sensibiliser les employeurs aux enjeux de l'évaluation des risques professionnels et de la santé au travail. Ce service a, par ailleurs, participé à deux campagnes nationales de contrôle, l'une sur les conditions d'exposition aux rayonnements ionisants, l'autre sur la prévention du risque chimique dans les garages et les entreprises de nettoyage industriel.

Anticipation et accompagnement des mutations économiques

Tout au long de l'année différentes mesures ont été prises en faveur du maintien dans l'emploi des salariés :

- recours au chômage partiel (notamment sur le 1er semestre 2010 dans les secteurs bois, aéronautique, mécanique, travaux publics),
- financement de près de 200 000 heures de chômage partiel,
- conclusion de conventions de chômage partiel de longue durée (APLD)
- promotion de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) au sein des entreprises pour mieux satisfaire leurs besoins en ressources humaines.

Aide à la création d'entreprises

Afin de développer l'emploi, l'unité territoriale de la DIRECCTE a assuré un accompagnement personnalisé pour près de 300 personnes engagées dans un projet professionnel de création ou de reprise d'entreprise et a contribué financièrement à la pérennisation d'une couveuse d'entreprises sur le bassin du sud Aveyron.

II.3. Infrastructures de transport : du concret pour le désenclavement du département



A l'automne 2010, l'aménagement à 2x2 voies de la RN 88 dans l'Aveyron a connu une avancée significative avec le lancement des travaux de réalisation de cinq ouvrages d'art entre La Baraque et St-Jean Lamothe, sous la maîtrise d'ouvrage de la DREAL Midi-Pyrénées (photo ci-contre).

Au niveau régional, l'Etat et les collectivités territoriales vont ainsi investir plus de 800 millions d'euros, dans le cadre du programme de modernisation des infrastructures (PDMI), d'ici à 2014.

Dans l'Aveyron, 215 millions d'euros sont mobilisés par l'Etat (53,84%), le Conseil régional de Midi-Pyrénées (23,08%) et le Conseil général (23,08%) pour achever la mise à 2X2 voies de la

RN88 entre Albi et Rodez, avec un pré-financement des collectivités territoriales jusqu'en 2011.

II.4. Aménagement du territoire

Média : l'Etat supervise le passage à la TNT

Outil désormais incontournable d'accès à l'information et d'aménagement des territoires, le média télévisuel fait peau neuve avec la mise en place progressive de la télévision numérique terrestre (TNT), dont l'Etat est un des principaux acteurs. Pour le département de l'Aveyron, la bascule vers la TNT est entrée dans sa phase concrète le 1er septembre 2010 avec la mise en service de l'émetteur d'Aurillac Labastide du Haut Mont. La bascule s'achèvera ainsi le 8 novembre 2011.



Logo du GIP France Télé Numérique

Dans un souci d'anticipation, la préfète de l'Aveyron a présidé le 17 novembre une première réunion d'information en direction des élus et leur a adressé, avec le président de l'association départementale des maires, un courrier précisant les modalités de déploiement de la TNT et de traitement des zones qui resteraient non couvertes (information des usagers, aide à l'équipement, assistance de proximité).

Pour s'assurer de la réussite du passage à la TNT, l'Etat a consenti au plan national un effort financier s'élevant à 333 millions d'euros et a porté une attention particulière à l'information du public (accessible sur www.tousaunumerique.fr ou au 0970 818 818 - prix d'un appel local).

PER : une nouvelle occasion de soutien aux projets locaux

Dans le prolongement des Assises des territoires ruraux, organisées fin 2009, deux appels à projets pour la création de pôles d'excellence rurale (PER) ont été lancés, dont l'un au cours de l'année 2010 : 49 dossiers de candidature ont été déposés en Midi-Pyrénées (sur un total de 470 à l'échelle nationale), dont 8 projets pour le seul département de l'Aveyron, représentant un montant d'investissement de 42 millions d'euros

environ. Après instruction de ces dossiers par les services préfectoraux au cours du 4^{ème} trimestre 2010, la liste des projets lauréats sera arrêtée par le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, après avis du jury national dans le courant du mois d'avril 2011.

Travaux pour un développement réfléchi de l'urbanisme et des bassins de vie



Information sur le PLU du Grand Rodez

Chargés de l'application de la réglementation relative à l'urbanisme et du conseil aux collectivités territoriales pour l'élaboration de leurs documents de planification dans ce domaine, les services de l'Etat ont suscité en 2010 l'émergence d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) dans le sud du département, avec l'appui du Parc régional naturel des Grands Causses, et d'un SCOT dans l'ouest du département, avec le Pays du Rouergue occidental. Ils ont également promu l'élargissement du SCOT de la communauté d'agglomération du Grand Rodez avec le Pays Ruthénois.

Les services de la DDT ont en outre été associés à la réalisation ou la révision de 21 cartes communales, de 28 plans locaux d'urbanisme (PLU) et de 2 PLU intercommunaux sur la Communauté d'Agglomération du Grand Rodez (révision) et sur la Communauté de Communes Larzac Templier Causses et Vallées (élaboration). Ainsi, à ce jour sur le département, 186 documents sont opposables au tiers : 111 communes sont dotées d'un POS ou PLU et 75 d'une carte communale, ce qui représente 67 % de la superficie du département et 90 % de sa population.

Habitat-Logement

Les aides à la pierre ont permis le financement de 93 logements locatifs sociaux (HLM), de 65 logements en location-accession, de 49 places en structure d'hébergement et de 30 logements en pass foncier. Grâce aux crédits de l'ANAH, 515 logements privés anciens ont pu être rénovés (pour un montant global de subventions de 2,58 millions d'euros).

II.5. Protection de l'environnement et des ressources naturelles

Production d'énergie renouvelable : le photovoltaïque en plein essor



Photovoltaïque sur toiture sur le Lévézou

Le département de l'Aveyron apporte une contribution non négligeable à l'effort de la région Midi-Pyrénées dans le développement de la production d'énergie renouvelable. L'année 2010 aura permis de constater, dans ce secteur, une nette stabilisation des projets éoliens, alors que les projets d'installation de panneaux photovoltaïques ont enregistré un essor conséquent.

De fait, 5 demandes de permis éoliens ont été déposées (pour un total de 3 machines) et 4 permis ont été accordés pour 30 machines. L'essentiel des projets se concentrent aujourd'hui sur le sud du département où une zone de développement de l'éolien (ZDE)

couvrant 12 communes a été autorisée en juin 2010 (secteur de Brusque).

Encouragé par des conditions tarifaires très attractives, les demandes d'autorisations de " photovoltaïque sur bâtiments " ont augmenté de 23 % en 2010 (1 060 en 2010 pour 850 en 2009), essentiellement pour de la pose de panneaux sur des toitures existantes (914 demandes pour 480 en 2009). Dans ce domaine, l'Aveyron représente environ 55% de la production régionale. Pour l'heure, les projets de " photovoltaïque au sol " demeurent marginaux.

Ressource en eau : économiser et sécuriser le capital départemental

Contrairement aux idées reçues, le département de l'Aveyron n'est pas un " château d'eau " et la préservation de cette ressource y est d'autant plus importante qu'elle détermine nombre de ses activités (agriculture, tourisme, sports, pêche ...). L'Etat assume donc de ce point de vue des missions essentielles de contrôle, d'expertise et de conseil, dans un cadre très souvent interministériel

Dans un souci de sécurisation de la ressource en eau potable, la préfète de l'Aveyron a engagé, avec l'appui de la DDT, un travail de concertation avec les deux principaux syndicats d'alimentation en eau potable du département (SIAEP du Ségala et de Montbazens Rignac). L'objectif est de créer une troisième usine,

adossée sur les réserves du Lézou, qui viendrait sécuriser la desserte en eau potable du Nord et de l'Ouest du département, particulièrement exposés à la pénurie en période de sécheresse. Ce projet devrait évoluer significativement au cours de l'année 2011.

Le service de police de l'eau a poursuivi ses missions régaliennes de contrôle et de prescription, attachant une importance toute particulière à la mise aux normes des agglomérations concernées par la directive Eaux Résiduaire Urbaines (ERU), et qui concernent les 25 agglomérations aveyronnaises générant une charge de pollution supérieure à 2 000 équivalent-habitants.

L'action de la DDT / Eau et biodiversité en chiffres :

- 820 contrôles administratifs et sur site
- 64 stations d'épuration contrôlées
- 178 déclarations " loi sur l'eau " (dont 28 assortis de prescriptions)
- 19 autorisations " loi sur l'eau " accordées (hors autorisations temporaires et régularisations)



Pollution de cours d'eau

Economie et environnement : 150 dossiers ICPE instruits

Le contrôle et la maîtrise de l'impact des activités humaines sur l'environnement représente en Aveyron une des priorités de l'action de l'Etat, compte tenu des caractéristiques agricoles et industrielles de l'économie départementale et de la sensibilité des sites et des milieux naturels.

Ainsi, plus de 150 dossiers ont été instruits par les services de l'Etat en 2010 au titre des procédures de déclaration ou d'autorisation d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Dans une recherche de conciliation des préoccupations environnementales et de la compétitivité des activités industrielles et agricoles, la législation a simplifié certaines procédures (nouveau régime de l'enregistrement), clarifié certains délais des procédures d'autorisation des installations classées d'élevage ou encore adapté l'instruction des dossiers concernant le traitement des déchets en considérant le potentiel de nuisances et de risques plutôt que la provenance.

L'année 2010 a confirmé la grande sensibilité de l'opinion publique aux questions environnementales et de fait aux procédures mises en oeuvre par l'Etat pour encadrer les activités potentiellement polluantes (procédures d'utilité publique, procédure de consultation, avis des commissions officielles...). Les services de l'Etat ont été particulièrement mobilisés dans la prévention des contentieux juridiques liés à ces dossiers et le cas échéant dans leur traitement.

Une amélioration notable a été apportée à l'information du public sur tous ces projets soumis à la réglementation environnementale, grâce à la création d'une rubrique dédiée sur le site internet des services de l'Etat dans l'Aveyron : www.aveyron.gouv.fr .

Préservation du patrimoine architectural et paysager, richesse du département

Une réflexion sur le devenir du Larzac a conduit à l'élaboration par l'Etat (sous-préfet de Millau et DREAL Midi-Pyrénées notamment) et ses partenaires locaux d'un Plan de paysage qui doit guider les choix et les décisions d'aménagement sur ce territoire qui couvre 18 communes. Ce document de référence vise à la préservation et la mise en valeur du paysage, patrimoine collectif, et à renforcer ainsi l'identité du Larzac. Des documents pédagogiques ont été établis afin de guider les porteurs de projets dans leurs actions quotidiennes et d'informer le grand public.

L'équipe du service départemental de l'architecture et du patrimoine, devenue en fin d'année, service territorial de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, a également assuré la poursuite des travaux de restauration et le suivi de nombreux chantiers : clocher sud du massif occidental de la Cathédrale, restauration des châteaux de Bournazel, Estaing, Montarnal, Peyrelade, St-Izaire, Graves, Coupiac, Vallon, Calmont d'Olt..., des églises de Mur de Barrez, de St-Julien de Malmont, Salles la Source, les prieurés de Creissels et du Sauvage... ainsi qu'un nombre important d'éléments du patrimoine rural comme le porcheries des Bourines.



La restauration de la chapelle de Monédiès récompensée

Le service a aussi instruit 2500 autorisations d'urbanisme et mené de nombreuses études. Pour la 2^{ème} fois, il a reçu un prix national des " rubans du patrimoine " pour le sauvetage du site de St-Léonard de Monédiès.

II.6. Lutte contre les exclusions



Le SIAO : 1ère mesure du chantier national prioritaire en faveur des mal logés

Une nouveauté importante est intervenue cette année dans **l'accueil et la prise en compte des personnes sans abri**, au travers de la création du service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO). A vocation départementale, ce service est porté par quatre partenaires associatifs et le CCAS de Rodez et l'association Ste Thérèse (Rodez) en assure la coordination. Faisant office de guichet unique pour toutes les demandes des personnes en difficultés, le SIAO évalue les situations et oriente les demandeurs vers la structure d'hébergement la plus adaptée. Celle-ci met ensuite en œuvre les démarches d'insertion éventuellement nécessaires. Le SIAO assure ainsi une fonction d'observatoire départemental du dispositif d'hébergement.

Depuis son ouverture au 1^{er} novembre, le SIAO examine en moyenne une cinquantaine de dossiers par mois.

Un protocole de répartition des compétences en matière d'hébergement d'urgence a en outre été signé entre l'État (DDCSPP) et le Conseil Général.

Accessibilité de la cité

Le 15 juin 2010, la DDT a organisé une " journée territoriale de l'accessibilité " à destination de l'ensemble des acteurs socio-professionnels du département dans les domaines du bâtiment, de la voirie, des espaces publics et des transports.

Celle-ci a permis de rappeler les principaux points de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Le premier d'entre eux est l'obligation de rendre la cité accessible à tous au 1^{er} janvier 2015. Cette journée a donc été l'occasion de dresser un constat partagé de l'accessibilité dans l'Aveyron, de repérer les bonnes pratiques, de les mettre en valeur et de faire remonter au niveau national les difficultés de mise en œuvre soulevées par l'assistance.

II.7. Protection des mineurs et développement du sport

La DDCSPP (service Jeunesse, Sport, Vie associative) accorde une attention toute particulière au **suivi pédagogique et réglementaire des accueils collectifs** à caractère éducatif de mineurs (ACCEM), sachant qu'en 2010 le département ne comptait pas moins de 162 organisateurs de séjours pour mineurs (assurant 161 accueils sans hébergement et 633 séjours avec hébergement, surtout sur la période estivale) et que 32 313 enfants ont été concernés par ces dispositifs.

Cette année encore, l'Etat a soutenu **l'investissement en faveur du sport** au travers des crédits du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS). Une enveloppe de 526 212 euros a pu être déléguée pour aider clubs et comités sportifs à mener à bien leurs projets de développement sur les volets sportifs, économiques, sociaux et éducatifs. Le CNDS a par ailleurs soutenu, pour un montant total de 132 500 euros, la création d'un terrain de grand jeu et d'un terrain de quilles à Coussergues et de trois " city stades " à Druelle, Livinhac-le-Haut et Onet-le-Château.



III - Service aux publics :

III.1. Finances publiques : finalisation de la réorganisation des services



Engagée en 2009, la création de la direction départementale des finances publiques (DDFiP) est devenue une réalité aveyronnaise cette année et consacre la fusion des services fiscaux et de la comptabilité publique (Trésorerie générale). Cette dernière étape s'inscrit dans la logique de guichet unique, destinée à faciliter les démarches des particuliers et des entreprises.

Les collectivités territoriales bénéficient aussi désormais d'un service amélioré grâce au " service de la fiscalité directe locale " au sein de la DDFIP, qui propose une prestation d'expertise et d'analyse financière et fiscale rapide et efficace, en appui du réseau des comptables de la direction.

Dans le cadre de cette nouvelle offre de service et de l'engagement qualité des services des finances publiques, une convention de services comptables et financiers (CSCF) a été signée en 2010 entre la DDFIP et le département de l'Aveyron.

Le travail de dématérialisation des outils d'échanges avec les collectivités s'est par ailleurs poursuivi pour alléger la chaîne budgétaire et comptable et simplifier les démarches de paiement pour les usagers : le paiement par carte bancaire est ainsi possible dans les divers services de plusieurs collectivités locales (cantines, musées, campings, piscines, parkings, soins hospitaliers...). On relèvera à ce propos que la commune de Luc-La Primaube a été la première de la région Midi-Pyrénées à ouvrir le paiement des cantines par Internet.

Cadastre : la numérisation en bonne voie

Lancée au milieu des années 1990, en lien avec les collectivités locales, la dématérialisation du cadastre est en bonne voie d'aboutissement dans le département : en 2010, déjà plus des deux tiers des communes bénéficient désormais d'un plan cadastral totalement numérisé. Les conventions en cours porteront, en 2011, cette proportion à près de 85 % du territoire aveyronnais. Par ailleurs, un projet régional pourrait permettre la numérisation du plan de toutes les communes restantes à l'horizon 2013. Pour en savoir plus : www.cadastre.gouv.fr.



III.2. Santé : une organisation modifiée mais un service au public maintenu

L'administration du secteur de la santé a également connu une réforme importante avec la **mise en place des Agences régionales de santé (ARS)** le 1^{er} avril 2010. Cette réorganisation administrative s'est traduite par la création de la DDCSPP de l'Aveyron au 1^{er} janvier 2010 intégrant le pôle social de la DDASS et la création de l'ARS Midi-Pyrénées au 1^{er} avril 2010 entraînant la disparition des huit DDASS et les positionnant en tant que délégation territoriale de l'ARS dans les départements assurant ainsi une mission de proximité.



Affiche de promotion de l'ARS

En matière de **prévention et de promotion de la santé**, 33 projets ont été financés cette année pour un budget de 423 714 euros, sur des thèmes prioritaires comme la réduction des inégalités de santé, la prévention des conduites addictives, l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées et la lutte contre l'obésité.

Dans le champ de l'**offre de soins** de 1^{er} recours, l'année a notamment été marquée par la nouvelle organisation de la permanence des soins depuis le 1^{er} juin 2010. L'ARS a également poursuivi son travail de structuration de l'offre d'accueil des personnes âgées et des personnes handicapées, deux secteurs dans lesquels le département

bénéficie d'un très bon taux d'équipement (par rapport à la moyenne régionale) et où la priorité consiste donc à moderniser, humaniser et mettre en sécurité les établissements existants. Il est à noter que le plan Alzheimer a connu cette année une accélération dans sa mise en œuvre avec la création de pôles d'activités

et de soins adaptés (PASA) dans six EHPAD du département pour améliorer la prise en charge des résidents concernés par la maladie.

La **mission de veille et de sécurité sanitaire** reste une mission régalienne du service, exercée pour le compte du préfet de département : dans ce cadre, l'ARS a assuré, en lien avec la sous-préfète de Villefranche-de-Rouergue, le suivi de l'étude d'imprégnation aux métaux lourds sur les populations du secteur de Viviez. Une présentation publique des premiers résultats disponibles a eu lieu en février 2010.

Le contrôle sanitaire sur l'eau potable (2347 analyses) et les eaux de loisirs (1095 analyses) ont en outre permis de constater, une nouvelle fois, la bonne, voire très bonne qualité de l'eau du robinet et des zones de baignade.

III.3. Education : consolider les acquis et fluidifier le parcours des élèves



2010 a été pour les équipes pédagogiques et l'inspection académique une année d'approfondissement des initiatives mises en place pour ouvrir l'école au Monde, aux nouvelles technologies, et consolider les parcours scolaires de tous les élèves.

Les écoles numériques rurales

Dans la logique du développement du numérique dans les écoles rurales, qui a permis d'équiper 80 écoles aveyronnaises et concerne aujourd'hui près de 200 enseignants et plus de 3000 élèves, un projet ENT (environnement numérique de travail) a été développé pour

les écoles (avec prise d'effet en 2011), à l'image du dispositif créé dans le second degré. Six écoles participeront à l'expérimentation, soit 755 élèves et leurs familles, et 42 enseignants, sur les communes de Bertholène, Laguiole, Millau (Jules Ferry), Saint-Affrique (Blanchard-Caussat), Rignac, Anglars.

Le développement du bilinguisme

Dans le souci de maintenir la diversité culturelle propre à notre pays, de favoriser l'accès des élèves à la langue et la culture de la région où ils vivent, tout en développant leurs capacités intellectuelles, linguistiques et culturelles, un programme d'enseignement de l'occitan en Aveyron a été instauré pour 2009/2015 et décliné dans ses différentes modalités dans 199 écoles.

La liaison CM2/6^{ème} : un élément de réussite désormais intégré

Afin d'atténuer la rupture que peut constituer l'entrée au collège pour de jeunes élèves jusqu'alors habitués à être suivis par un seul enseignant, l'école et le collège apprennent à préparer ensemble les enfants à cette étape importante. L'échange des pratiques entre les maîtres de CM2 et les professeurs de 6^{ème} (évaluations, identification des difficultés des élèves, différenciation pédagogique, autonomie des élèves, place de l'outil informatique), permet de garantir une continuité pédagogique entre l'école et le collège. Dans le cadre de la mise en oeuvre de la fluidité des parcours et du traitement personnalisé de la difficulté scolaire, le redoublement doit devenir à terme un recours ultime, exceptionnel, précisément justifié et accepté par la famille, comportant des aménagements particuliers qui le différencient de la simple reprise à l'identique d'une année scolaire.

Le continuum éducatif intègre également un parcours de découverte des métiers et des formations, proposé à tous les élèves de la cinquième à la terminale. Pendant son cursus, l'élève découvre un panel de métiers et les différentes voies de formation qui y conduisent, en s'appuyant sur diverses sources d'information à sa disposition (CDI, CIO, missions locales, services publics de l'emploi ...). Cela doit aider l'élève à construire son projet personnel et conduire à une orientation post-troisième réfléchie et choisie. C'est un élément de prévention des abandons précoces, de renfort des filières scientifiques et techniques et de respect du principe d'égalité des chances.



Enfin, **21 contrats éducatifs locaux** ont été signés entre l'Etat (DDCSPP et Inspection d'Académie) et les collectivités locales tandis qu'un programme de réussite éducative d'un montant de 122 000 euros a été mis en oeuvre par la DDCSPP.

III.4. Mémoire et citoyenneté : une année riche en initiatives originales

Plusieurs temps forts ont rythmé l'année à l'initiative de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) de l'Aveyron (établissement public d'Etat sous tutelle du ministère de la Défense).

Dans le cadre de son partenariat fructueux avec les services de l'Education nationale, ce service a pu présenter ses activités à plus de 300 établissements scolaires aveyronnais soit près de 280 jours de présentation d'expositions (" La Grande Guerre", " Signes de la Collaboration et de la Résistance ", " Jean Moulin ", " La Citoyenneté ", " La déportation "...).

La rencontre de près de 300 collégiens, le 26 janvier, avec Marie-José Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Suzanne Marchési, déportée résidant en Aveyron et Jean-Claude Passerat, enfant né au camp de concentration de Ravensbrück, a été un moment intense et riche en témoignages sur l'horreur du système concentrationnaire.



Le 70^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin commémoré

Le 70^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin a en outre donné lieu à de nombreuses actions pédagogiques ou médiatiques : rencontre de classes primaires avec Vincent Cuvellier, auteur pour la jeunesse d'ouvrages ayant pour thème la seconde guerre mondiale, exposition " Les Français Libres et leur chef, le Général de Gaulle " en mairie de Rodez, affichage de photographies grand format sur le thème de la France Libre sur les grilles de la Préfecture, conférence ou encore édition sur DVD du témoignage de Pierre Batut, Français Libre.

Enfin, dans le cadre de sa mission de solidarité, l'ONAC a accordé des aides financières à 164 de ses ressortissants pour un montant total de 62 500 euros.

III.5. Institutions : la réforme des collectivités territoriales mobilise les équipes



Une carte de l'intercommunalité appelée à évoluer

Dès le 2nd semestre 2010, le projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales a focalisé l'attention des élus et des services de l'Etat. Au mois de septembre, la préfète de l'Aveyron a souhaité rencontrer les élus (parlementaires, conseillers régionaux, conseillers généraux, présidents de structures intercommunales et maires) à l'occasion de réunions d'arrondissement afin d'évoquer les grandes lignes de la réforme, notamment le renforcement de la coopération intercommunale, et la démarche à engager ensemble pour mettre en application le texte législatif.

Ces rencontres ont été l'occasion de rappeler la volonté du Gouvernement de parvenir à une couverture intercommunale complète du territoire et de permettre l'émergence d'intercommunalités de taille suffisante pour porter de projets viables. Elles ont permis de présenter les conséquences de la réforme de la taxe professionnelle et de la mise en place de la contribution économique territoriale et d'aborder les enjeux urbanistiques en matière

d'aménagement du territoire. Les sous-préfets d'arrondissement sont par ailleurs allés à la rencontre des élus pour évoquer ces questions et faire progresser la réflexion.

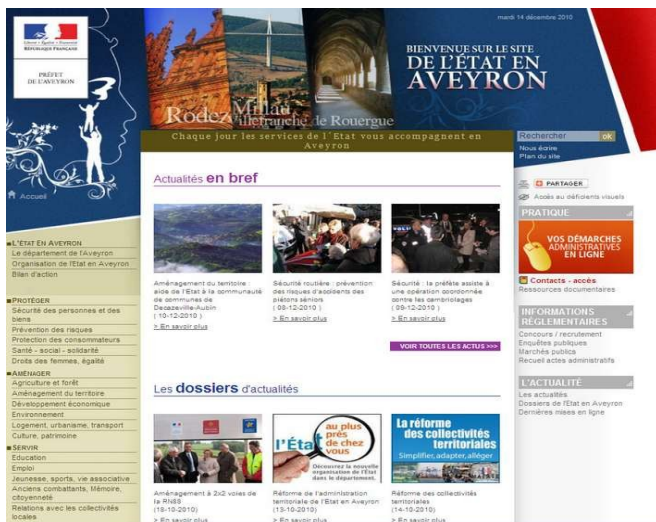
Une nouvelle étape pour la dématérialisation de la transmission des actes

Le 29 janvier 2010, la préfète de l'Aveyron le président du conseil général ont signé une convention de mise en oeuvre de la télé-transmission des actes soumis au contrôle de légalité de l'Etat. Cet accord conforte la démarche de dématérialisation des actes soumis à contrôle initiée dans le département en 2006.

Outre l'économie de papier et d'affranchissement réalisée ainsi par les collectivités, cette procédure permet d'obtenir un récépissé de dépôt, rendant l'acte exécutoire, dans un délai bref (entre 15 et 30 minutes environ à compter de l'envoi électronique). Le conseil général a ainsi rejoint les 219 collectivités aveyronnaises ayant déjà adhéré et utilisant ce processus.

Dans le département de l'Aveyron, 58,9% des actes reçus en 2010 au titre du contrôle de légalité ont été télé-transmis (soit un volume de 16843 actes), alors que ce taux est de 15,51% pour la région Midi-Pyrénées et de 16% au plan national.

III.6. Information et démarches en ligne : un nouveau site internet de l'Etat



Depuis la fin de l'année 2010, les services de l'Etat sont dotés d'un nouveau site internet, totalement interministériel et reflétant la nouvelle organisation de l'administration territoriale de l'Etat. Résolument plus visuel et convivial que l'ancien portail internet, ce nouvel espace numérique propose un accès à une information claire, à tous les contacts utiles dans les différents services et aux nombreuses démarches administratives que les usagers peuvent désormais initier de chez eux sur leur poste informatique.

Dans le souci de répondre aux attentes des Aveyronnais, ce portail intègre par exemple des rubriques dédiées aux procédures "installations classées" (déclaration, autorisation d'activités, enquêtes publiques en cours ...), aux principales polices administratives (chiens dangereux, débits de boissons, armes, réglementation de la navigation ...),

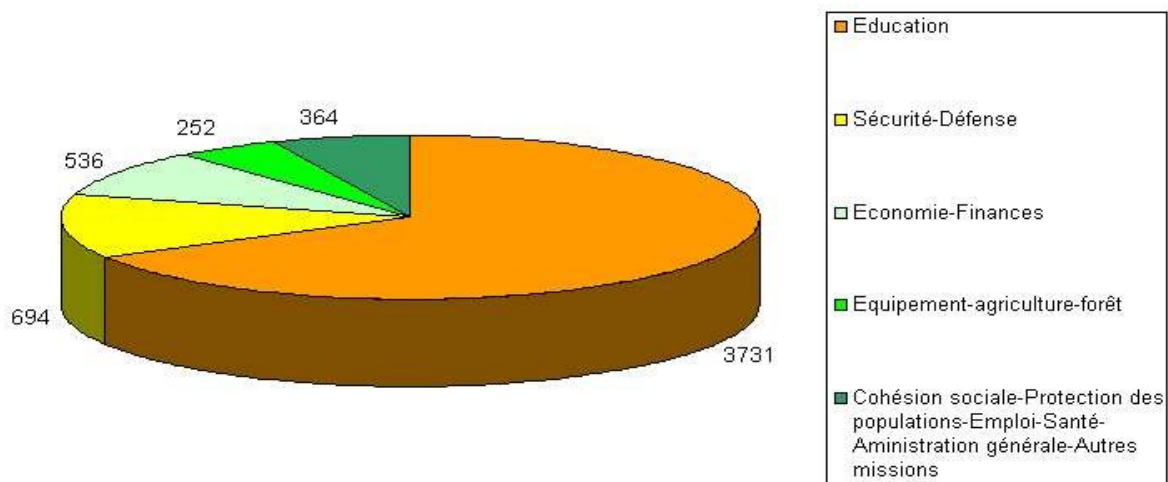
ou encore à de nombreux formulaires indispensables aux démarches des exploitants agricoles.

Pour en savoir plus : www.aveyron.gouv.fr

Directeur de publication : Danièle Polvé-Montmasson – Rédacteur en chef : Olivier Lacroix –
Réalisé avec la collaboration des services déconcentrés de l'Etat en Aveyron - Conception :
Préfecture / BCCI – Avril 2011

Les chiffres clé de l'année 2010

Les effectifs de l'État au 31/12/2010 : 5577 agents



Concours financiers aux collectivités territoriales : 252,54 millions d'euros

Dotation globale de fonctionnement (DGF)	179 802 288 euros
dont : DGF du département	81 102 765 euros
DGF des communes	71 660 041 euros
DGF des groupements de communes	27 039 482 euros
Dotation globale d'équipement (DGE)	9 352 471 euros
dont : DGE du département	2 138 419 euros
DGE des communes	7 214 052 euros
Dotations de compensation, péréquation fiscale et autres dotations	24 034 313 euros
Dotation de développement rural (DDR)	1 652 957 euros
Dotation générale de décentralisation département et communes	3 281 485 euros
Dotation départementale d'équipement des collèges	1 078 438 euros
Autres dotations (amendes police, dotations particulières, élus locaux...)	1 805 687 euros
Fonds de compensation TVA	11 192 179 euros
Fonds de compensation TVA plan de relance	20 343 911 euros

Autres fonds :

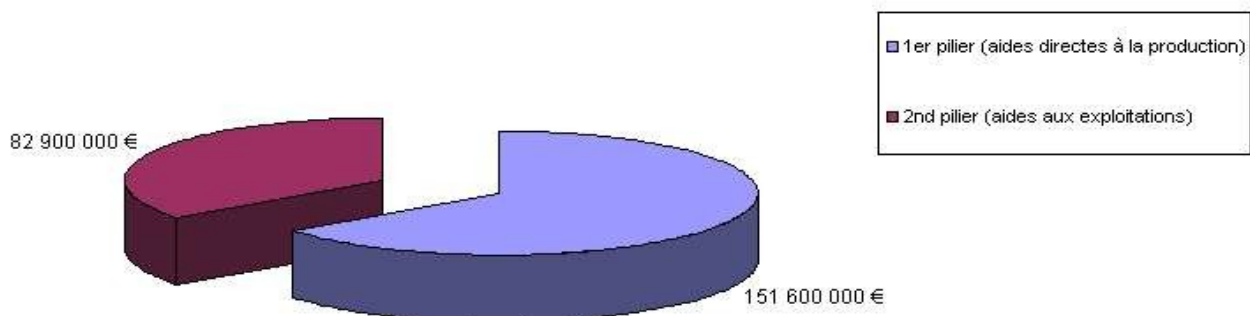
FNADT	1 141 000 euros
FISAC	329 000 euros
FIBM	886 564 euros
PAT	248 000 euros
Aides au fonctionnement des communes minières	603 532 euros

Europe (FEDER)

1 524 442 euros

Soutien au monde agricole : 250 millions d'euros

dont : Aides au titre de la Politique agricole commune (PAC) : **234,5 millions d'euros**



Aides conjoncturelles diverses (Etat français) : **15,4 millions d'euros**

Délivrances de titres (en préfecture et sous-préfectures) :

Permis de conduire :	10 472
Certifications d'immatriculation :	54 338
Mesures de rétention du permis de conduire :	1125
<i>dont rétention pour conduite sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants :</i>	629
<i>dont rétention pour grand excès de vitesse</i>	496
Demandes de cartes nationales d'identité :	26 345
Passeports :	6656

Polices administratives :

Vidéo-protection :

99 dossiers instruits

3 réunions de la commission départementale de vidéo-protection

Armes :

1777 décisions rendues,

dont 1754 accords et 23 refus

Sécurité privée :

322 décisions rendues,

dont 300 accords et 22 refus

Manifestations sportives :

346 dossiers instruits

155 arrêtés d'autorisation

191 récépissés délivrés

Prévention : contrôle des établissements recevant du public (ERP)

354 ERP visités

dont 307 visites périodiques et 47 visites d'ouverture et contrôles

403 études de dossiers ERP

77 ERP sous avis défavorable

dont 30 avec locaux à sommeil

GLOSSAIRE

ACCEM	Accueil Collectif à Caractère Educatif de Mineurs
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées
ANAH	Agence Nationale de l'Habitat
APLD	Partiel de Longue Durée
ARS	Agence Régionale de Santé
CAE-passerelle	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi – passerelle
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CNDS	Centre National pour le Développement du Sport
CSCF	Convention de Services Comptables et Financiers
DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DDFIP	Direction Départementale des Finances Publiques
DDT	Direction Départementale des Territoires
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
ERU	Eaux Résiduaires Urbaines
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
FIBM	Fonds d'Industrialisation du Bassin Minier
FIPD	Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance
FISAC	Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce
FNADT	Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
IAE	Insertion par l'Activité Economique
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
MILDT	Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et la Toxicomanie
ONAC	Office National des Anciens Combattants
PAC	Politique Agriculture Commune
PASA	Pôle d'Activités et de Soins Adaptés
PAT	Prime d'Aménagement du Territoire
PDMI	Programme de Modernisation des Infrastructures
PER	Pôle d'excellence Rurale
PLU	Plan Local d'Urbanisme
POS	Plan d'Occupation des Sols
PPRI	Plan de Prévention des Risques d'Inondations
SAIP	Système d'Alerte et d'Information des Populations
SDIS	Service Départemental d'Incendie et Secours
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SIAEP	Syndicat d'Alimentation en Eau Potable
SIAO	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
TMD	Transport de Matières Dangereuses
TNT	Télévision Numérique Terrestre